

AVEC SARKOZY, BERTRAND, BACHELOT, WOERTH L'ASSURANCE MALADIE SOLIDAIRE NE PASSERA PAS L'HIVER !

Aujourd'hui, une douzaine de militant-e-s d'Act Up-Toulouse ont investi les locaux de la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance-Maladie) pour dénoncer le danger que vont amener les franchises médicales de Nicolas Sarkozy sur l'Assurance-Maladie.

Après les réformes de l'Assurance-Maladie des gouvernements précédents, Nicolas Sarkozy amène sa pierre à l'édifice du démantèlement de l'Assurance-Maladie solidaire. Ainsi après :

- le forfait de 1 € sur chaque consultation ou acte médical,
- le forfait de 18 € à la charge du malade sur les actes médicaux de coût supérieur ou égal à 91 €,
- une nouvelle augmentation du forfait hospitalier (16 € par jour),
- le déremboursement de certains médicaments, provoquant ainsi l'augmentation des mutuelles complémentaires,
- le durcissement des critères d'accès à l'Aide Médicale d'Etat pour les étranger-e-s,
- la réforme des hôpitaux et la mise en place de la tarification à l'activité (la T2A, actuellement appliqué à 50 % pour le financement de l'hôpital) et la nouvelle gouvernance,

le gouvernement a présenté lundi 24 septembre 2007 ses nouvelles mesures pour financer l'Assurance-Maladie. Les dernières trouvailles de ce gouvernement antisocial pour démanteler l'Assurance-Maladie solidaire concernent la mise en place de franchises médicales, à savoir : 0,50 € par boîte de médicaments, 0,50 € par acte paramédical, 2 € par transport sanitaire, l'ensemble de ces mesures étant limité à 50 € par an et par personne (qui viennent s'ajouter au 1 € de la consultation, également plafonné à 50 € par an et par personne). A ces franchises, s'ajoute le financement des hôpitaux qui dépendra demain intégralement de la T2A. Pour faire accepter ces mesures, Nicolas Sarkozy nous assure que les 850 millions €, ainsi récupérés sur le dos des malades, serviront à financer le plan Alzheimer et la lutte contre le cancer. En vérité, les franchises sont des mesures anti-solidaires, et il est inique de les faire passer pour des appels à plus de solidarité.

Avant même l'application de ces nouvelles mesures, les conséquences des réformes précédentes sont déjà catastrophiques : déficit annoncé de 400 millions € pour la fin de l'année 2007 pour l'ensemble des hôpitaux français (20 millions pour le CHU de Toulouse). Autres conséquences qui concernent cette fois les usager-e-s de l'hôpital public : à Toulouse, cet été, la Permanence d'Accueil de Soins de Santé pour les personnes précaires a fermé durant tout le mois d'août ; la pharmacie centrale du CHU a également fermé 10 jours en août. Le Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit continue de fonctionner en sous-effectif, obligeant les usager-e-s à attendre plus d'une heure et demie avant de pouvoir se faire dépister.

Les franchises médicales représentent une menace pour l'accès aux soins des personnes aux revenus les plus modestes, une remise en cause du tiers payant et une régression sociale qui va à l'encontre du principe fondateur de l'Assurance-Maladie : chacun-e cotise suivant ses moyens et reçoit selon ses besoins.

En plus de faire payer les malades pour les malades, Nicolas Sarkozy et sa ministre de la Santé Roselyne Bachelot, envisagent de réduire les soins pris en charge à 100 % pour les malades en Affections de Longue Durée (ALD) en limitant l'exonération du ticket modérateur dont ils bénéficient pour l'instant.

Act Up-Toulouse exige :

- **l'arrêt de la mise en place de la réforme des hôpitaux et de la T2A**
- **que le gouvernement renonce aux franchises médicales**
- **que le gouvernement cesse de multiplier les cadeaux fiscaux aux plus riches et revienne à un financement solidaire de l'Assurance-Maladie.**

Contact presse : Guy Molinier : 06 18 41 20 99